079/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Juin 2021

Date de convocation : 22 juin 2021	
Date d'affichage: 22 juin 2021	
Nombre de conseillers en exercice : 29	
Présents : 21	
Excusés : 6	
Dont Représentés : 5	
Absents : 2	

L'an deux mille vingt et un, le lundi vingt-huit juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune des Garennes-sur-Loire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ARLUISON, Maire.

Etaient présents :

Monsieur ARLUISON Jean-Christophe, Maire,

Messieurs LÉZÉ Joël et PRONO Michel, Maires délégués,

Mesdames et Messieurs, BAINVEL Marc, PERRON Jocelyne, CORBEAU Jean-Michel, CARMET Christian, LEROY Philippe, Adjoints au Maire,

Mesdames et Messieurs, CHOQUET Amandine, CLAIN Fabienne, DAVIAU Nelly, GRIFFON Jérôme, LECRIVAIN Bertrand, LEGENDRE Anne-Florence, MATAILLET Mathilde, MERIC Dominique, MOREAU Olivier, PAPIN Nathalie, PELLETIER François, PORCHER Maryvonne, RICHAUME Stéphane, conseillers municipaux.

<u>Etaient excusés</u>: Mesdames LECOEUVRE Estelle, BONNIER-BORE Audrey, BRANCHEREAU Frédéric, DEFONTAINE Jacques, SALVETAT Arnaud, VAN HILLE Catherine.

Était absent : Mesdames GIBAULT Audrey, PIHOUEE Valérie

<u>Etaient représentés</u>: Mesdames et Messieurs LECOEUVRE Estelle, BRANCHEREAU Frédéric, DEFONTAINE Jacques, SALVETAT Arnaud, VAN HILLE Catherine

<u>Y assistait également</u>: Madame Valérie MARY, Directrice des Services.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Nathalie PAPIN, conseillère municipale.

Accusé de réception en préfecture 049-200064608-20210701-Am210607-DE Date de télétransmission : 01/07/2021 Date de réception préfecture : 01/07/2021

MAIRIE DES GARENNES-SUR-LOIRE

21.06.07 <u>Voirie – Dénomination De Voie</u>

Monsieur Marc BAINVEL, Adjoint en charge de la Voirie, et sur proposition de la commission voirie, expose qu'il convient de dénommer la voie nouvelle créée ZAC de la Naubert et desservant les logements locatifs sociaux.

Il est proposé de dénommer cette voie : « Square des Cormiers »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de dénommer cette voie : « Square des Cormiers » et de l'intégrer au domaine public.

Le 29 juin 2021, Le Maire,

Jean-Christophe ARLUISON